

# Etréchy

## ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://etrechy.ensol.free.fr/

Etréchy, le 7 mars 2012.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le prochain Conseil municipal du 9 mars 2012.

Michel GLEYZE./.

--O--

### QUESTIONS AU CONSEIL DU 09/03/2012.

#### 1. Transport à la demande.

Quelles raisons ont motivé la mise à l'écart d'une solution mutualisée avec le Sud-Etampois pour ce qui concerne le «transport à la demande» ?

#### 2. Intempéries hivernales.

Plusieurs jours après les chutes de neige, en prenant les seuls exemples du boulevard de la Gare et de la Grande rue, les trottoirs étaient toujours impraticables, obligeant par endroits à quitter le trottoir pour marcher dans la rue; l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pourrait-elle entrer en ligne de compte au moins sur les axes principaux de la Commune ?

Comment expliquer l'épandage de 10 tonnes de sel (p. 5 de «Vivre à Etréchy» n° 37) alors que le traitement préventif et le "raclage" pour dégager la chaussée ont été jugés moins agressifs pour l'environnement ? Pourquoi ne pas utiliser du sable ou de la pouzzolane ? Pourquoi une mobilisation du personnel communal si tardive ?

#### 3. Travaux de la Mairie.

Les conditions de travail des employés municipaux et la qualité du service rendu au public se sont dégradées du fait des travaux de rénovation en Mairie. Ne serait-il pas judicieux d'envisager d'étendre à la salle des mariages l'espace de travail et reporter réunions et célébrations à la salle Jean Monnet ?

#### 4. Eau.

Lors de l'obtention de la dérogation pour la distribution de l'eau potable, la Commune devait régulièrement rendre compte aux services de l'Etat de ses initiatives et actions pour se mettre en conformité. Est-il possible d'avoir communication des derniers éléments transmis par la Commune aux services compétents ?

#### 5. Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la nappe de Beauce.

Certes la consultation des organismes et collectivités est close depuis le 15 mars 2011, mais compte tenu de l'enjeu de la préservation de la ressource en eau, et alors qu'il ne reste que quelques heures pour faire entendre la voix de notre Commune, pouvez-vous ajouter à l'ordre du jour de ce Conseil municipal un projet de délibération ?

Il pourrait, à minima, marquer notre souci sur :

- la gestion des pollutions chroniques et accidentelles d'origine industrielle,
- la réalisation de la carte de vulnérabilité intrinsèque de la nappe de Beauce,
- l'interdiction des activités de prospection et d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels,
- les nouvelles installations de stockage de déchets dangereux,
- les nouvelles carrières,
- le projet de décharge à St Escobille,
- le projet de la Société française Donges-Metz (SFDM) de plateforme pétrolière à Cerny./.